



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Nancy
Commune de Seichamps

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :	27
Nombre de conseillers en exercice :	27
Date de convocation :	2 décembre 2025

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 02/12/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Présidence : Henri CHANUT, Maire.

Etaient présents :

MEON Brigitte, BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, PARET Evelyne, ROZOT Jocelyne, TREIBER Pascale, VERON Armelle, VIVIER Macha

Absents représentés : BERGE Dominique pouvoir donné à GLESS Danielle, CHAKMA-HENRION Véronique pouvoir donné à VIVIER Macha, ROYER Clément pouvoir donné à CHANUT Henri, SCHNEIDER Pierre pouvoir donné à MEON Brigitte

Absents : DOERLER Marie, OGER Rachel

Secrétaire de séance : Monsieur FORTINI Roland

Membres présents.....	21
Absents représentés.....	4
Absents.....	2
Votants.....	25

Délibération DELIB 57 2025

Demande de subventions – Festival de Théâtre 2026 – Rapporteur :
Frédéric MARTIN

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	4	25	0	0	0

La commune organise, du 23 janvier au 1^{er} février 2026, au Centre socio-culturel, la nouvelle édition du projet « Le théâtre dans tous ses états ».

Cet événement, désormais bien ancré dans la vie culturelle locale, vise à :

- Garantir la diversité culturelle sur le territoire,
- Traduire le dynamisme artistique de la commune,
- Développer un projet artistique de qualité,
- Mettre en œuvre des actions de médiation pour conquérir de nouveaux publics.

Porté par la municipalité, ce festival constitue un temps fort de la saison culturelle de Seichamps.

Chaque année, la Région Grand Est et le Département de Meurthe-et-Moselle accompagnent ce projet, témoignant ainsi de leur soutien à l'accès à la culture pour tous et à l'animation du territoire.

Après échanges avec les services concernés, il apparaît que le projet remplit les conditions d'éligibilité pour bénéficier à nouveau de leur accompagnement financier.

Cette année, la commune entend solliciter à nouveau ces partenaires à hauteur de :

- 1 500 € auprès de la Région Grand Est au titre des « projets culturels dans le domaine culturel du spectacle vivant »,
- 1 500 € auprès du Département au titre de « Fonds pour l'Animation Territoriale ».

Il est demandé au Conseil Municipal :

- De solliciter une subvention de 1 500 € auprès de la Région Grand Est pour l'édition 2026 de l'action « le théâtre dans tous ses états »,
- De solliciter une subvention de 1 500 € auprès du Département de Meurthe et Moselle pour l'édition 2026 de l'action « le théâtre dans tous ses états »,
- De financer la partie non subventionnée.

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 9 décembre 2025
Henri CHANUT,
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2025.12.09 14:54:55 +0100
Ref:10033926-15130702-1-D
Signature numérique
le Maire